

# BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer complété et signé à :

**Marie-Pierre CATY** - 36, Rue du Village – 25 370 METABIEF

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Je m'inscris pour :

Stage « Hommes Debout » 2j - : 220€\* - 11 grande rue, 25330 Nans-Sous-Sainte-Anne

Dates : \_\_\_\_\_

\*Les frais d'hébergement et de restauration sont à ajouter au prix du stage (Cf. Art.3 p.2)

Le stage Homme Debout débute dès le veille vendredi soir !!!

RDV entre 18h30 et 19h30 sur place pour le repas avant de commencer aux alentours de 20h30.

Je joins un chèque de réservation de 120€.

Le chèque joint à l'inscription sera libellé à l'ordre de : **Marie-Pierre CATY**.

**Signature** précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord » (vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

# Conditions générales d'inscription aux ateliers ou stages

Entre les soussignés,

**Marie-Pierre CATY** Thérapeute psycho-énergéticienne en soins esséniens et chamaniques :

36, rue du Village – 25 370 METABIEF

Mail : marie-pierre.caty@hotmail.fr – port : 06.24.28.14.63 N° siret 529505604000 49

**Et NOM, prénom et adresse du cocontractant (stagiaire)** comme désigné sur la première page du bulletin d'inscription :



## RÈGLEMENT DU STAGE

### Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription, un acompte de 120€ pour le stage Hommes Debout, joint à ce bulletin, est nécessaire.

La totalité du coût du stage doit être réglée le premier jour du stage.

En cas de désistement, jusqu'à 10 jours avant le début du séjour et hors cas de force majeure, seront retenus 80€ de frais, et la totalité de l'acompte en-deçà.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

### Article 2 : Déroulement du stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

### Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (pension complète).

Pour le stage « Hommes Debout », les frais d'hébergement et de restauration de 130€ seront à régler en supplément du stage, en espèces à Marie-Pierre CATY.

Ils correspondent à : 2 nuits avec petits déjeuners + 4 repas + pauses.

Les repas sont prévus végétariens. Merci de me préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Nous essaierons de répondre à vos besoins dans la mesure de nos possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires : \_\_\_\_\_

Vaut acceptation par la signature en page 1.